



SECRETARIAT DU CONSEIL  
COMMUNAUTAIRE

**CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ  
JEUDI 15 FEVRIER 2024  
1ère SEANCE ANNUELLE  
ORDRE DU JOUR**

	CULT.SOC. SPORT	ENVT/DD	AMGT/ ECO	TRANS/ DEPL.	ADM/FIN
<b>RAPPORT N°2024/DD/1-01</b> Rapport relatif aux bilans et actions en matière de développement durable préalablement aux orientations budgétaires 2024 de la CINOR		x			x
<b>RAPPORT N°2024/FIN/1-02</b> Débat d'orientations budgétaires de la CINOR pour l'exercice 2024 – Budget Principal					x
<b>RAPPORT N°2024/EAU/1-03</b> Débat d'orientations budgétaires 2024 – Budget annexe du de l'eau potable		x			x
<b>RAPPORT N°2024/ASSAI/1-04</b> Débat d'orientations budgétaires 2024 – Budget annexe de l'Assainissement		x			x
<b>RAPPORT N°2024/DAF/1-05</b> Débat d'orientations budgétaires 2024 – Pompes funèbres	x				x
<b>RAPPORT N°2024/ECO/1-06</b> Débat d'orientations budgétaires 2024 – Budget annexe du KUB			x		x
<b>RAPPORT N°2024/DJSA/1-07</b> Modification de la composition et élection des membres des commissions thématiques – Révision du règlement intérieur du Conseil communautaire					x
<b>RAPPORT N°2024/DJSA/1-08</b> Election d'un Vice-président en remplacement d'un élu démissionnaire					x

Accusé de réception en préfecture  
974-249740119-20240215-CC2024-1-ODJ-DE  
Date de télétransmission : 22/02/2024  
Date de réception préfecture : 22/02/2024



<b>RAPPORT N°2024/DG/1-20</b> Stratégie globale et principe d'engagement de la CINOR dans une démarche de coopération internationale décentralisée	x	x			x
<b>RAPPORT N°2024/DG/1-21</b> Coopération décentralisée dans le domaine de l'eau et de l'assainissement : Convention de partenariat entre La commune urbaine de Diégo Suarez, La communauté intercommunale du Nord de La Réunion La communauté d'agglomération de Nîmes Métropole, et L'association Experts-Solidaires	x	x			x
<b>RAPPORT N°2024/DMOB/1-22</b> Adoption des conditions générales d'accès d'utilisation du service VELOVERT – Location longue durée VAE de la CINOR				x	x
<b>RAPPORT N°2024/DMOB/1-23</b> Mandat donne a la centrale d'achat de transport public, pour l'acquisition d'un système billettique sans contact pour le réseau de transport scolaire de la CINOR				x	x
<b>RAPPORT N°2024/CG/1-24</b> Exonération au versement mobilité - fondation Abbe Pierre – Agence régionale				x	x
<b>RAPPORT N°2024/DCP/1-25</b> Achat responsable - Adhésion de la CINOR à la Centrale d'Achats durables & innovants (CADI)					x
<b>RAPPORT N°2024/CAB/1-26</b> Mandat spécial pour mission de la CINOR					x
<b>RAPPORT N°2024/FIN/1-27</b> Cotisation de la CINOR à l'association des communes et collectivités d'Outre-Mer (ACCD'OM) pour l'année 2024					x
<b>RAPPORT N°2024/FIN/1-28 RETIRE</b> Cotisation de la CINOR à l'association France Urbaine pour l'année 2024					x
<b>RAPPORT N°2024/FIN/1-29</b> Cotisation de la CINOR au groupement des autorités responsables de transport (GART) pour l'année 2024					x
<b>RAPPORT N°2024/FIN/1-30</b> Cotisation de la CINOR à l'Intercommunalité de France pour l'année 2024					x

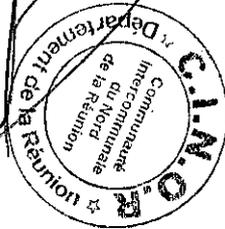
Accusé de réception en préfecture  
974-249740119-20240215-CC2024-1-ODJ-DE  
Date de télétransmission : 22/02/2024  
Date de réception préfecture : 22/02/2024

<b>RAPPORT N°2024/FIN/1-31</b> Cotisation de la CINOR à l'Interco Outre-Mer pour l'année 2024					x
--	--	--	--	--	---

Pour extrait certifié conforme  
Fait à Sainte Clotilde

22 FEV 2024

Le Président,  
**Maurice GIRONCEL**

Accusé de réception en préfecture  
974-249740119-20240215-CC2024-1-ODJ-DE  
Date de télétransmission : 22/02/2024  
Date de réception préfecture : 22/02/2024